

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 septembre 2018**

**Rapporteur :  
Monsieur Christian  
CORROLLER**

**N° 30**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 28/09/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/09/2018  
(accusé de réception du 27/09/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux structures d'insertion**

**Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre son effort en matière d'insertion par le versement d'une aide aux structures du secteur, implantées sur son territoire. Cette aide d'un montant total de 73 548 € est destinée à favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération.**

**\*\*\***

**1. Subventions aux structures d'insertion s'engageant à collaborer avec ACTIFE**

Depuis 2011 et la création d'Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi (ACTIFE), Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat avec diverses structures d'insertion. Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération, ces structures s'engageant à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire ce dispositif dans le cadre de la compétence insertion de Quimper Bretagne Occidentale.

**\*\*\***

La Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) "A Toute Vapeur", entreprise d'insertion, a une activité de blanchisserie permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier d'agent de production-lingère ou de chauffeur-livreur. La Fondation Massé Trévidy en est l'actionnaire unique.

En 2017, "A Toute Vapeur" (ATV) a ainsi salarié 13 personnes en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) pour un total de 5,52 ETP. 12 de ces bénéficiaires étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération Il s'agit essentiellement de femmes, bénéficiaires du RSA. Parmi les 7 sorties du dispositif en 2017, 4 sorties sont des sorties dites « dynamiques » (2 CDD > 6 mois suivi d'un CDI dont un au sein d'ATV, 1 CDD < 6 mois au sein d'ATV, 1 CDDI dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui lui a été accordé en 2017 ; soit une participation de 6 000 € pour 5 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Par ailleurs, il est proposé le versement d'une subvention de 10 098 € en participation à ses charges locatives (imputation budgétaire : 523 6574 900).

\*\*\*

"Inservet 29", entreprise d'insertion, a une activité de collecte de textile usagé et de revente de vêtements d'occasion remis en état, permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier de vendeur ou de chauffeur-manutentionnaire.

En 2017, Inservet a salarié 15 personnes en CDDI pour un total de 6,66 ETP. Six d'entre elles étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit exclusivement de femmes. 30 % étaient bénéficiaires du RSA. Parmi les 3 sorties du dispositif en 2017, 1 sortie est dite « dynamique » (CDD 6 mois).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé en 2017 à Inservet ; soit une subvention de 3 600 € pour 3 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

\*\*\*

"Objectif Emploi Solidarité" (OES) gère deux dispositifs d'insertion ; elle est à la fois association intermédiaire (mise à disposition de personnes auprès de demandeurs) et chantier d'insertion (entretiens d'espaces verts). En 2017, sur ces deux dispositifs, l'association a salarié 346 personnes dont 283 d'entre elles résidaient sur le territoire de l'agglomération.

En 2017, l'association intermédiaire a permis la réalisation de 39 000 heures de mise à disposition auprès de clients-adhérents (entretien de jardins, emplois de ménage, emplois du bâtiment, entretien de locaux, mise sous pli élections), ce qui représente une activité pour 275 personnes mises à disposition pour un total de 21,10 ETP. Les salariés de ce dispositif sont majoritairement des femmes (72%). 25% sont bénéficiaires du RSA. 50 % sont âgés de 27 à 49 ans (47%). Parmi les 35 sorties du dispositif en 2017, 12 sorties sont dites « dynamiques » (1 CDI dans la structure, 2 CDI par un autre employeur, 4 CDD ≥ 6 mois, 2 CDDI dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique, 3 entrées en formation qualifiante).

"OES" gère par ailleurs 5 chantiers d'insertion d'entretien d'espaces verts pour différents donneurs d'ordre (communes, CCAS, EPCI, Conseil départemental...). En 2017, 66 personnes ont été salariées sur ce dispositifs pour un total de 22,62 ETP. Il s'agit essentiellement d'hommes (83 %), âgés de 27 à 49 ans (67 %), bénéficiaires du RSA (68 %).

Parmi les 35 sorties du dispositif en 2017, 13 sorties sont dites « dynamiques » (1 CDI, 1 CDD  $\geq$  6 mois, 4 CDD  $<$  6 mois, 1 CCDD dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique, 5 entrées en formation qualifiante, 1 autre sortie positive).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé à l'association OES en 2017 ; soit une participation de 9 600 € pour 8 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Par ailleurs, il est proposé de lui accorder le versement d'une subvention de 15 000 € en participation à ses charges locatives (imputation budgétaire : 523 6574 900).

## **2. Subvention à l'association Les Maraîchers de la Coudraie**

L'association "Les Maraîchers de la Coudraie" est un chantier d'insertion ayant pour support la production et la commercialisation de légumes biologiques. En 2017, l'association a salarié 35 personnes en CCDD pour un total de 11,83 ETP. Il s'agit majoritairement d'hommes, bénéficiaires du RSA. 27 personnes étaient domiciliées sur le territoire de l'agglomération. Parmi les 20 sorties du dispositif en 2017, 50 % sont dites « dynamiques » (1 personne recrutée en CDI, 2 CDD  $>$  6 mois, 3 CDD  $<$  6 mois, 3 entrées en formation qualifiante, 1 CCDD dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique)

Depuis le début de l'activité, l'association bénéficie d'une mise à disposition gracieuse de terrains et bâtiments par la ville de Quimper, sur le site de La Coudraie, route de Guengat. Afin d'augmenter les capacités de production, la Ville a décidé, en mars 2015, de mettre à disposition gracieuse de l'association 4 hectares supplémentaires au Corniguel. La première récolte de l'association a eu lieu début juin 2013.

Depuis le début de l'activité de l'association, le chiffre d'affaires est en constante augmentation passant de 60 377 € en 2014 (première année d'activité pleine) à 96 902 € en 2017. Les subventions obtenues du Fonds social européen sont elles aussi en hausse (+ 73 % entre 2014 et 2017 passant de 41 865 € à 72 352 €). Sur la période 2014-2017, la progression de 24 % des recettes et la hausse mesurée de 13 % des charges ont notamment permis à l'association de clôturer les exercices 2016 et 2017 sur des excédents respectifs de 14 089 € et 6 562 €.

L'association, consciente de l'enjeu que représente les prochaines années, s'est fixée plusieurs objectifs pour 2017 et 2018 : formalisation du projet associatif, établissement d'un budget prospectif sur 3 ans, engagement dans une démarche de dispositif local d'accompagnement (DLA) sur l'organisation de la structure, investissement matériel, concrétisation des partenariats avec les entreprises, recherche de terrains complémentaires, diversification des activités. L'ensemble de ces actions doit permettre à l'association non seulement de sécuriser son activité et son organisation mais également de constituer un fonds de roulement et une trésorerie lui permettant ainsi d'être moins dépendante des financements publics.

Dans cette attente et afin de poursuivre le soutien à l'association, il est proposé d'accorder aux Maraîchers de la Coudraie une subvention de 18 000 € pour l'année 2018 (imputation budgétaire : 523 6574 900).

### **3. Subvention à l'association Mobil'Emploi**

"Mobil'Emploi" est une association qui vient en aide à la mobilité des personnes en situation précaire dépourvues de moyens de locomotion afin de leur permettre d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi et d'effectuer toute démarche utile à leur insertion professionnelle durable. Mobil'Emploi propose notamment une aide temporaire pour les déplacements et trajets par la mise en place de navettes dont les chauffeurs sont des salariés en insertion.

En 2017, Quimper Bretagne Occidentale a alloué une subvention de 11 250 € à Mobil'Emploi afin de soutenir cette action de transport sur des horaires atypiques (4h-7h et 19h30-23h). 339 personnes résidant sur le territoire de l'agglomération en ont bénéficié.

Il est proposé de reconduire cette subvention de 11 250 € pour l'année 2018 (imputation budgétaire : 523 6574 900).

\*\*\*

Après avoir délibéré, monsieur Didier LENNON ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à :

- 1 - signer les conventions de partenariat avec A Toute Vapeur, Inservet 29, Objectif Emploi Solidarité, Les Maraîchers de la Coudraie et Mobil'Emploi ;
- 2 - verser les subventions.